



Madame, Monsieur,

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant à l'école publique de MASSIEU (maternelle ou primaire), nous vous invitons à vous présenter en mairie muni(e) des documents suivants :

- **Justificatif de domicile de moins de trois mois ;**
Une facture (eau, électricité, téléphone, même mobile, ...) ou à défaut le dernier avis d'imposition, ou à défaut votre bail de location ou votre acte de propriété
- **Votre livret de famille ;**
L'enfant à inscrire doit figurer dessus
- **Le carnet de santé de votre enfant ;**
Les vaccins doivent être à jour
- **La dérogation scolaire délivrée par la mairie de votre lieu de résidence ;**
Le cas échéant
- **Le certificat de radiation délivré par l'établissement dans lequel est actuellement scolarisé votre enfant**
Le cas échéant

Une **Attestation d'inscription en Mairie** vous sera alors remise, et il ne vous restera plus qu'à prendre contact avec Mme TRIPIER, directrice de l'école, afin de finaliser l'inscription de votre enfant (téléphone : 04.76.07.18.29).

Le secrétariat